



REGLEMENT POUR L'ÉCOCENTRE DE COLOMBIER



**À COMPTER DE MAINTENANT,
AUCUN DÉPÔT NE SERA ACCEPTÉ
SANS RENDEZ-VOUS PRÉALABLE.**



Avant d'apporter vos matériaux, rebuts ou autres articles à l'écocentre, vous devez **obligatoirement** communiquer avec la Municipalité au :



418-565-3343

afin qu'un employé puisse vous donner accès au site en ouvrant la barrière.



**UNE CAMÉRA DE SURVEILLANCE
EST INSTALLÉE SUR LES LIEUX.**



Toute personne qui laissera des déchets, matériaux ou autres débris **devant la clôture** de l'écocentre sera identifiée et contactée afin de venir récupérer son dépôt dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration et de votre

